

BIN FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cette fiche de données de sécurité : (1)

Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 20-nov.-2023 Date de révision 20-nov.-2023 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Glufosinate PLUS Nom du produit

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34802

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Herbicide Utilisation recommandée

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300

(Amérique du Nord)

Urgences sanitaires 24/7: appelez le 800 858-7378 (National Pesticide Information Center -

centre national d'information sur les pesticides)

2. Identification des dangers

Classification

	Ta a a
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Surfactant blend	-	10 - 20	-	
Glufosinate-ammonium	77182-82-2	10 - 20	-	

Quinclorac	84087-01-4	1 - 5	-	
Diméthylamine	124-40-3	0.1 - 0.5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au

médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité Contact avec les yeux

d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de individuelle pour les intervenants en protection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. **Symptômes**

Effets d'une exposition Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies

congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Risque présumé d'effets graves pour les

organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à Agents extincteurs appropriés

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention

et précautions spéciales pour les pompiers

complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Diméthylamine 124-40-3	TWA: 5 ppm TWA: 9.2 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 28 mg/m³	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm Dermal Sensitizer	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
Diméthylamine	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm			

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
	Dermal Sensitizer		Dermal Sensitizer	Dermal Sensitizer

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Diméthylamine	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 18 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 18 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le

produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler

Aucune donnée disponible

le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide vert foncé

État physique Liquide **Couleur** Vert foncé

Odeur Légèrement alcoolisé

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

PropriétéValeursRemarques • MéthodepH7.142

Point de fusion / point de

congélation

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible

d'ébullition

Point d'éclair
Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité
Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeurAucune donnée disponibleDensité de vapeur relativeAucune donnée disponible

Densité relative 1.05 g/mL

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique 7.8 - 9.8 cP @ 19.9 °C

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
Teneur en COV
Masse volumique du liquide
Masse volumique apparente
Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des

réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées.

Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale) > 2,000 mg/kg **ETAmél (cutané)** > 5,000 mg/kg **ETAmél** > 5 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Glufosinate-ammonium 77182-82-2	= 1620 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rat)	= 1.26 mg/L (Rat) 4 h > 0.62 mg/L (Rat) 4 h
Quinclorac 84087-01-4	= 2190 mg/kg (Rat)	-	-
Diméthylamine 124-40-3	= 698 mg/kg (Rat)	= 3900 mg/kg (Rat)	= 7340 ppm (Rat) 20 min

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut causer une irritation de la peau. Classification fondée sur les données disponibles pour

les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des

brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la

fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets à long terme.

	Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
		aquatiques		microorganismes	
Ī	Diméthylamine	EC50: =9mg/L (96h,	LC50: 111 - 125mg/L	-	EC50: =88.7mg/L (48h,
	124-40-3	Pseudokirchneriella	(96h, Oncorhynchus		Daphnia magna Straus)

subcapitata)	mykiss)	
	LC50: =120mg/L (96h,	
	Oncorhynchus mykiss)	
	LC50: =210mg/L (96h,	
	Poecilia reticulata)	
	LC50: 127 - 349mg/L	
	(96h, Poecilia reticulata)	
	LC50: =396mg/L (96h,	
	Brachydanio rerio)	

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Diméthylamine	-0.274
124-40-3	

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMDNon réglementéIATANon réglementéIMDGNon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 3Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé 3Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT: Toxicité pour certains organes

cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë CL50 : Concentration létale 50

DL50: Dose létale 50

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation de la peau

* Désignation de danger + Sensibilisants

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 20-nov.-2023

Date de révision 20-nov.-2023

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec

toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique